

Peut-on sauver les langues par la pédagogie ?

« Nous avons pensé que l'extension croissante du bilinguisme autorisait à mettre en lumière la nécessité, voire l'urgence, d'études systématiques des problèmes liés au bilinguisme à l'âge scolaire. »

« Problèmes psychopédagogiques du bilinguisme », *Revue internationale de pédagogie*, vol. VI, n°1, Martinus Nijhoff, 'S-Gravenhage, 1960, p. 64.

« L'étude des langues locales en Alsace a constamment été entravée par les contextes politiques et historiques où la question linguistique et plus particulièrement des langues à l'école s'est trouvée posée. »

Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Etude en milieu alsacien, Strasbourg, Institut de psychologie (Thèse), 1969, p. 110.

I - « se défendre contre un jugement qui condamne [les enfants bilingues] à la non-intelligence » (Thèse, 1969, p. 43)

« Je ne suis pas arrivée au bilinguisme, j'étais dedans parce que je suis née en Alsace et j'ai appris à parler en deux langues. Et donc un jour j'ai lu dans un journal que le bilinguisme rendait idiot. J'étais jeune à cette époque et je me suis dit c'est pas vrai cette histoire-là et à partir de ce moment-là je me suis mise à travailler sur le bilinguisme et j'ai fait une première thèse qui était co-dirigée par André Martinet qui était mon maître en linguistique et Didier Anzieu qui était mon maître en psychologie [...] sur le cas d'un enfant qui apprenait à parler en alsacien, qui est un dialecte germanique, et en français [...] et c'était le premier cas d'une étude qui était réalisée dans une famille qui n'était pas une famille d'intellectuels. Et à partir de là... »

Début de l'entretien filmé, le 8 juin 2006 à la Maison des Sciences de l'Homme, au sujet de « l'anthropologie du langage »

Le problème de la norme

« **La norme est du côté de l'unilinguisme** » (Thèse, p. 39).

Or

« **Le bilinguisme est un état de fait et il est très répandu** » (« Vrais et faux problèmes du bilinguisme », *Études sur le langage de l'enfant*, Editions du Scarabée, Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, 1962b, p. 162).

Dès 1962 : contre l'idée de nocivité du bilinguisme

Le cas de Line

« La petite Line est élevée et a appris à parler en français et en alsacien simultanément. Les parents n'ont suivi aucun système, se bornant à estimer qu'il était préférable que l'enfant connaisse les deux langues dès le départ. Eux-mêmes passent constamment d'une langue à l'autre. [...] Le père [Henri] est issu d'un milieu où le dialecte et le français étaient également usuels. S'il est certain que les parents n'ont suivi aucun système, il est quand même net que dans leurs relations l'alternance de l'usage des langues ne se fait pas totalement au hasard. [...] Le bilinguisme qui s'est développé dans ces conditions est un système où la majorité des termes sont connus en double. » (« Vrais et faux problèmes du bilinguisme », *Études sur le langage de l'enfant*, Editions du Scarabée, Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, 1962b, p. 173-175)

« L'éveil et le progrès de la sociabilité de l'enfant bénéficient du bilinguisme sans qu'il semble en résulter de retard linguistique ou intellectuel (cas de Line). » (id., p. 189)

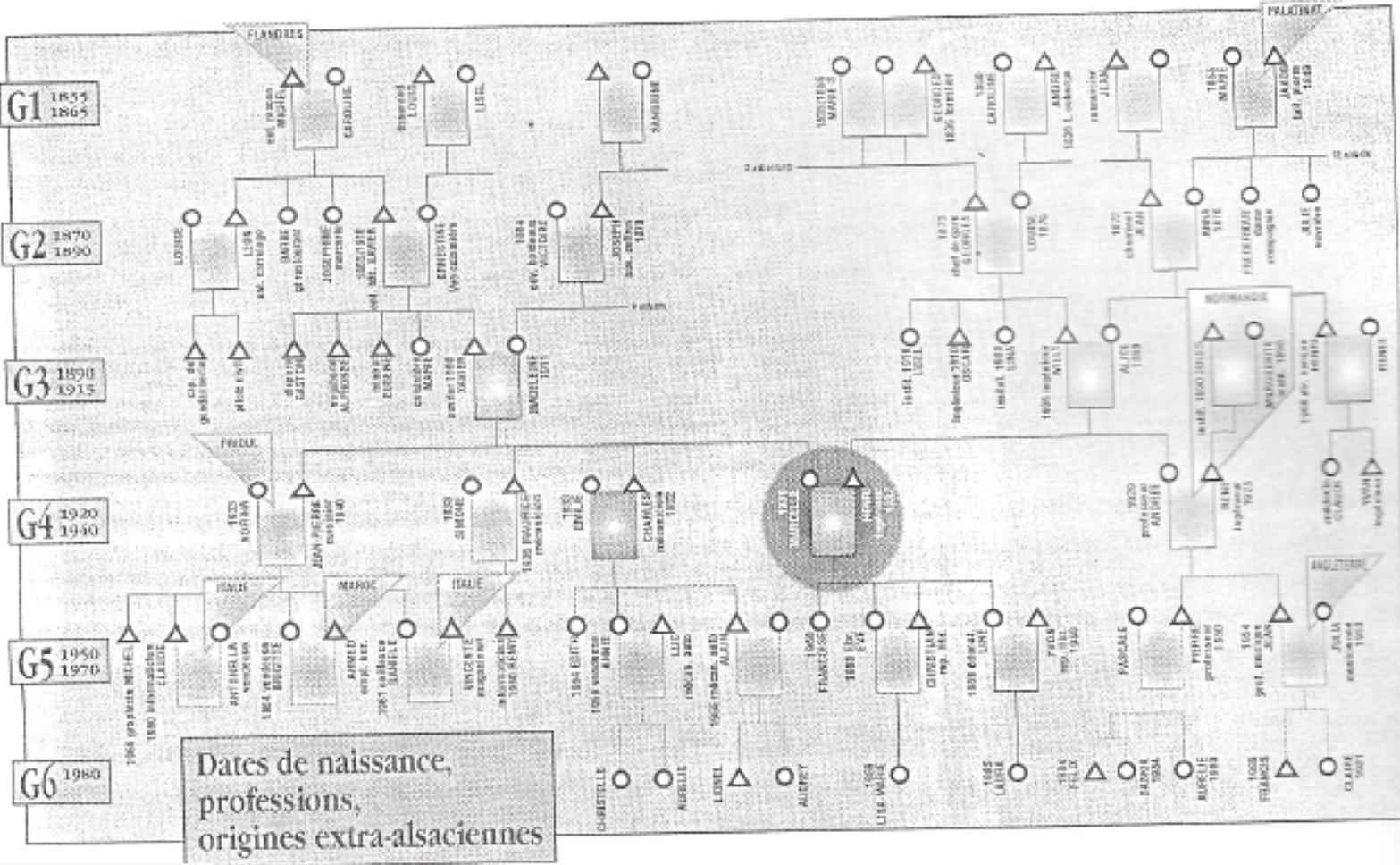
2^e partie de la thèse de 1969 : une étude sur le bilinguisme familial équilibré – Le cas d’Ève

« Le père d’Ève **est** mineur de fond aux Mines de Potasse de la région de Mulhouse. Il **est** né à Mulhouse deuxième et dernier enfant d’une famille moyennement aisée. Son père **était** ingénieur, sa mère couturière mais sans emploi professionnel depuis le mariage. Le père d’Ève **est** bilingue : il **a appris** à parler simultanément en dialecte alsacien et en français, ces deux langues étant usuelles chez ses parents avec une préférence de la mère pour le dialecte. Entre eux, les parents **parlaient** dialecte, mais pour s’adresser à ses enfants le père **utilisait** de préférence le français. » (Thèse, p. 68-69)

« Willy, né [...] en 1906, apprend de même à lire et écrire en allemand avant 1918 mais fera des études supérieures en français ; Alice, son épouse, plus âgée que lui, ne parlera jamais qu’un français approximatif, elle lira toujours le français lentement, en syllabant, alors qu’elle *lit avec les yeux seulement* et rapidement l’allemand qui reste sa langue de culture. Malgré un séjour de deux ans au cours des années 20 à Paris, dans un atelier de haute-couture où elle fut première main, l’esprit français ne lui vint pas (ce n’est pas la seule Alsacienne dans ce cas, ni le seul Alsacien, d’ailleurs !). **Les enfants de Willy et d’Alice apprennent à parler en français et en alsacien ; quand ils grandissent, une certaine spécialisation se dégage : plutôt le français de la part et avec le père, plutôt l’alsacien de la part et avec la mère ; les époux entre eux n’emploient que l’alsacien.** » (« Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social », Presses Universitaires de Strasbourg, 1995, p. 149.)

Parler d'Eve et de Line... pour parler de soi

ANNEXES : FIGURES



II - l'Ecole : lieu d'institutionnalisation de la langue unique - 3^e partie de la thèse de 1969 : une étude sur le bilinguisme scolaire

« - Quels sont les processus d'apprentissage de la langue française chez les petits Alsaciens ?

- Cette situation de bilinguisme a-t-elle des effets sur l'intelligence ?
- Quels profits l'adolescent pourra-t-il tirer de ce qu'il a appris en français à l'école quand il sera presque entièrement revenu à l'usage du dialecte alsacien ?
- Quelle est, pour les petits Alsaciens, la meilleure méthode pour leur apprendre le français ?
- Y a-t-il des difficultés pour les enfants et lesquelles, à se rendre suffisamment maîtres de la syntaxe et du vocabulaire français pour pouvoir s'exprimer dans cette langue ? »

« Modalités d'acquisition du français écrit par des enfants de langue maternelle dialectale allemande », *Le courrier de la recherche pédagogique*, 10, 1959, p. 17-18.

« Quels sont les processus d'apprentissage de la langue française chez les petits Alsaciens ? »

« Pour l'enfant de langue maternelle alsacienne, **la langue scolaire est donc de prime abord une langue étrangère.** » (« Modalités d'acquisition du français écrit par des enfants de langue maternelle dialectale allemande », *Le courrier de la recherche pédagogique*, 10, 1959, p. 17)

« Le terme consacré est le suivant : **on met l'enfant dans un « bain de français » et on espère qu'il s'imprègnera d'autant mieux de la nouvelle langue qu'il est plus jeune et que celle-ci est utilisée plus intensivement.** » (« Vrais et faux problèmes du bilinguisme », *Études sur le langage de l'enfant*, Editions du Scarabée, Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, 1962b, p. 188).

« La pédagogie adoptée pour l'enseignement du français à l'école maternelle tend à **maintenir séparé français et dialecte. [...] seul le français est employé à l'école.** » (Thèse, p. 318)

« - Y a-t-il des difficultés pour les enfants et lesquelles, à se rendre suffisamment maîtres de la syntaxe et du vocabulaire français pour pouvoir s'exprimer dans cette langue ? »

« Le décalage entre la question de la maîtresse et la réponse de l'enfant semble être dû à **deux processus qui se couvrent** : d'une part, les enfants **ne comprennent pas le sens exact** de la question, ils saisissent simplement de quoi il s'agit, d'autre part ils **ne peuvent s'exprimer qu'avec des moyens linguistiques et conceptuels** qui sont les leurs. » (Thèse, p. 312)

« Les structures du premier langage, le dialecte alsacien, n'ont pas définitivement imposé leur système à l'organisation des rapports entre nom, qualité, fonction, attribut et résultats de leurs interrelations : de toutes façons ces structures ne sont pas conscientes et **ni l'enseignement ni l'éducation ne tendent à les expliciter ou même à en faire prendre conscience**. Le français, deuxième langue, nouveau langage pour l'enfant, le met en face de rapports différemment structurés qui **ne sont pas plus explicités** que ceux du dialecte et dont par conséquent il ne peut percevoir les particularités. [...] **Il n'y a pas seulement transfert [par l'enfant, sans le vouloir] des structures bien établies, il y a également transfert du manque de structure.** » (Thèse, p. 312-313)

Immersion et redressement

« *A quoi as-tu vu que ce sont des mandarines ?* demande la maîtresse, « que elles sont plus petites », - ***dis le mieux*** demande la maîtresse, « comme elles sont plus petites » répond le même enfant » (Thèse, p. 314-315)

« Les enfants apprennent *il faut chaud au jardin*, l'un d'eux ajoute spontanément « il fait chaud aussi à l'Afrique » et est tout désappointé quand au lieu du bon point auquel il doit normalement s'attendre, il se fait reprendre et doit répéter « il fait chaud aussi *en Afrique.* » Il est probable que **cette correction lui paraisse tout à fait arbitraire** ; rien ne permet aux enfants de l'utiliser pour renforcer un schéma d'emploi déjà fonctionnel, de plus l'automatisme du passage de *au* à *à la* dont on voit ici s'amorcer l'instauration, est remis en question. » (1969, p. 315)

Des causes matricielles

« Les textes officiels concernant l’École maternelle datent **d’un décret de 1887**, modifié en 1921 et 1928 ; le programme [...] est repris de celui de 1887 et a paru dans les Instructions de 1905, il est **toujours en vigueur** : *Horaires, programmes, méthodes*, Ch. 100 Pr. Fasc. De Docum. Administ. (Bull. Off. Minist. Ed. Nat.) (sic) 1954, pp. 1-14) (Thèse, p. 179)

« **Le spectre de la nocivité mentale rode toujours** » (« La nocivité mentale du bilinguisme », *Conférence de la langue basque. IIe Congrès mondial basque*, Vitoria-Gasteiz, 1988a, p. 164).

L'idéologie de la nocivité du bilinguisme en procès

« Dans un État centralisé, et où la centralisation s'est historiquement étayée sur l'obligation d'adopter la langue de l'Etat [...] **l'existence même de situations bi- ou plurilingues a officiellement été non pas niée, ce qui aurait été une manière d'en faire état, mais purement et simplement ignorée.** » (« La question du bilinguisme », *Enfance*, n°4, 1991a, 390)

« En conclusion, il convient de souligner que si la question du bilinguisme est le terrain de multiples enjeux, **le principal enjeu des heurts et des débats qui ont cours sur ce terrain est la défense et la conservation de l'idéal de la langue unique qui, transparente, servirait la pureté et le purisme, idéal dont les passions qu'il suscite et sert sont à la mesure du leurre qu'il constitue.** » (« Le plurilinguisme : revue des travaux français de 1945 à 1973 », *Les sciences du langage en France au XXe siècle*, 1991b, 10)

« Qui veut améliorer *la langue* doit d'abord **nettoyer sa perception de ce qui est étranger** avant de faire la chasse aux mots innocents. Traqueurs de mots étrangers, écartez en vous la haine étrangère des peuples étrangers ! » (« Contre le nationalisme linguistique. Débat autour du texte de Leo Spitzer de 1918 : Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers. Polémique contre le nettoyage de la langue » Éditions de la Maison des sciences de l'homme / « Langage et société » n° 148, 2014/2, 103)

III – Travaux en cours et pistes ouvertes : à la suite d'Andrée Tabouret-Keller

III-1 – L'Ecole est une institution sociale ; l'attention à la **politique linguistique scolaire** est fondamentale.

(cf. « Les langues régionales comme objet d'écriture dans les textes législatifs français, entre 1951 et 1983 », *Études récentes en linguistique de contact*, Normand Labrie (éd.), Dümmler, Bonn, 1997, p. 376-384.)

III-2 – Le bilinguisme scolaire « réussi » n'assure pas la possibilité d'un bilinguisme social épanoui ; l'**attention et l'accrochage aux « faits sociaux »** est nécessaire.

III-3 – Les vraies questions didactiques : quelle **intégration des langues en milieu scolaire et social?**

« - Quels profits l'adolescent pourra-t-il tirer de ce qu'il a appris en français à l'école quand il sera presque entièrement revenu à l'usage du dialecte alsacien ?

- Quelle est, pour les petits Alsaciens, la meilleure méthode pour leur apprendre le français ? »

« Modalités d'acquisition du français écrit par des enfants de langue maternelle dialectale allemande », *Le courrier de la recherche pédagogique*, 10, 1959, p. 17-18.

III-2 – « le bilinguisme de l'enfant, à soi seul, ne garantit pas la généralisation du bilinguisme, ou la survie d'une langue. »

(« Le point de vue de la sociolinguistique sur les fonctionnements langagiers en pays multilingue » *L'Éducation bilingue précoce. Aspects socio-psychologiques et institutionnels. Actes du colloque international organisé par l'Assessorat Régional à l'Instruction Publique de la Vallée d'Aoste [...]* », Aoste, 1986, p. 29)

Le problème n'est donc

« pas tellement d'enseigner une seconde langue à des jeunes enfants, il est largement établi que cela peut se faire avec un grand succès, que de s'assurer du développement de cette connaissance précocement acquise peut recevoir, car il est aussi établi que si l'enfant n'a plus l'occasion d'exercer la langue apprise, il l'oublie facilement » (« La question du bilinguisme », *Enfance*, n°4, 1991a, p. 389).

L'étude des « **liaisons entre faits sociaux et faits linguistiques** » est donc fondamentale : migrations, brassage des populations, ouverture de communautés étanches ou sédentaires (notamment paysannes) par le jeu de l'urbanisation, d'usines nouvelles, de nouvelles technologies industrielles, du tourisme, etc. sont autant de « **faits sociaux** » qui réduisent des langues qui n'ont pas d'assise étatique (cf. « Observations succinctes sur le caractère sociologique de certains faits de bilinguisme », *Via Domitia*, IX, année XI, fascicule 4, p. 2-13)

« **Écartée des nécessités de l'exercice des métiers et des professions, une langue** qui ne sert plus à gagner la vie et à défendre des droits de celui qui pourtant y trouve encore une marque de son identité, perd du terrain, l'aire de ses emplois s'amenuise, bientôt elle n'est plus parlée. » (« Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social », Presses Universitaires de Strasbourg, 1995, p. 156)

III-3 – « - Quels profits l'adolescent pourra-t-il tirer de ce qu'il a appris en français à l'école quand il sera presque entièrement revenu à l'usage du dialecte alsacien ? Quelle est, pour les petits Alsaciens, la meilleure méthode pour leur apprendre le français ? »

« Modalités d'acquisition du français écrit par des enfants de langue maternelle dialectale allemande », *Le courrier de la recherche pédagogique*, 10, 1959, p. 17-18.

Réflexion, étude et évaluation sur

- la quantité et la qualité de fréquentation scolaire de la langue la plus fragile, cela en fonction notamment de la prise en compte de la distance linguistique, mais avant tout du différentiel de fréquentation sociale ; **la notion d'*immersion* reste à questionner et à documenter sérieusement** ;
- **la didactique du bilinguisme**, valorisée et développée par l'Institution nationale qui promeut ce bilinguisme, elle fait encore défaut : quels gestes professionnels spécifiques, de quelle manière intégrer au mieux les langues en jeu, les langues et les disciplines enseignées ?
- les rapports entre langues de l'Ecole et langues environnementales et/ou familiales (notions de *littératie*).

Bibliographie d'Andrée Tabouret-Keller utilisée

- 1959 « Modalités d'acquisition du français écrit par des enfants de langue maternelle dialectale allemande », *Le courrier de la recherche pédagogique*, 10, p. 17-22.
- 1960 « Problèmes psychopédagogiques du bilinguisme », *Revue internationale de pédagogie*, vol. VI, n°1, Martinus Nijhoff, 'S-Gravenhage, p. 52-66.
- 1962a « Observations succinctes sur le caractère sociologique de certains faits de bilinguisme », *Via Domitia*, IX, année XI, fascicule 4, p. 2-13.
- 1962b « Vrais et faux problèmes du bilinguisme », *Études sur le langage de l'enfant*, Editions du Scarabée, Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, p. 161-191.
- 1969 *Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Etude en milieu alsacien*, Strasbourg, Institut de psychologie (thèse d'Etat, ronéotée).
- 1986 « Le point de vue de la sociolinguistique sur les fonctionnements langagiers en pays multilingue » *L'Éducation bilingue précoce. Aspects socio-psychologiques et institutionnels. Actes du colloque international organisé par l'Assessorat Régional à l'Instruction Publique de la Vallée d'Aosta à l'occasion de la publication de la méthode « Valentine et les autres »*, Aoste, p. 17-30.
- 1988a « La nocivité mentale du bilinguisme », *Conférence de la langue basque. IIe Congrès mondial basque*, Vitoria-Gasteiz, p. 157-169.
- 1991b « Le plurilinguisme : revue des travaux français de 1945 à 1973 », *Les sciences du langage en France au XXe siècle*, p. 381-394.
- 1995 « Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social », Presses Universitaires de Strasbourg, p. 139-161.
- 1997 « Les langues régionales comme objet d'écriture dans les textes législatifs français, entre 1951 et 1983 », *Études récentes en linguistique de contact*, Normand Labrie (éd.), Dümmler, Bonn, p. 376-384.
- 2014 « Contre le nationalisme linguistique. Débat autour du texte de Leo Spitzer de 1918 : Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers. Polémique contre le nettoyage de la langue. » *Éditions de la Maison des sciences de l'homme / « Langage et société » 2014/2 n° 148*, p. 97-103.